

Communiqué de presse
Issy-les-Moulineaux, le 10 mars 2020

Inscription au colloque réglementaire en ligne du mardi 17 mars 2020

Les inscriptions au colloque en ligne sur le règlement (UE) 2019/1383 sont ouvertes sur le site d'OSAC [ici](#).

Le programme qui s'étalera de 9h à 17h est composé des **5 modules** suivants :

Module 1 | de 9h à 10h | Introduction

- **Ouverture du colloque**
Guy Tardieu - Président d'OSAC
- **Mesures d'accompagnement**
Hugues Carrière - Directeur des Méthodes et des Développements d'OSAC
- **Rappel du contexte, nouvelle structure réglementaire et échéances associées**
Clément Dufix - Chef du Département Sécurité et Réglementation d'OSAC

Module 2 | de 10h30 à 11h30 | Aviation Générale (y compris activités commerciales hors TAC hors licence et hors aéronefs motorisés complexes)

- **Evolutions réglementaires et impact pour les usagers : Partie M / M Light et Partie CAO**,
Raphaël Sabatier - Référent/Formateur Aviation Générale Direction des Méthodes et Développements d'OSAC

Module 3 | de 13h00 à 14h00 | Aviation Commerciale (TAC sous licence et aéronefs motorisés complexes)

- **Evolutions réglementaires et impact pour les usagers : Partie-CAMO (hors système de gestion)**
Vincent Lefranc - Référent Navigabilité, Direction des Méthodes et des Développements d'OSAC
- **Système de Gestion dans la Partie-CAMO**
Frédéric Bérard, Référent Gestion des risques et sécurité (SGS & RPBO), Direction des Méthodes et des Développements d'OSAC

Module 4 | de 14h30 à 15h45 | Nouvelles méthodes de surveillance : Risk-Based Oversight (RBO)

- **La surveillance basée sur les risques**
Clément Dufix, Chef du Département Sécurité et Réglementation
- **Méthodes d'évaluation de la maturité des systèmes de gestion**
Frédéric Bérard, Référent Gestion des risques et sécurité (SGS & RPBO), Direction des Méthodes et des Développements d'OSAC

Module 5 | de 16h00 à 17h00 | Modalités de transition vers les agréments Partie-CAO et Partie-CAMO

- **Les « grand-périsations » possibles**
- **Les 4 phases de la transition**
Clément Dufix, Chef du Département Sécurité et Réglementation d'OSAC

Les modules sont ouverts à tous. Toutefois, les participants peuvent choisir de ne s'inscrire qu'à ceux qui les concernent plus particulièrement selon l'activité exercée, le type d'agrèments de l'organisme ou la catégorie d'aéronef possédé.

OSAC suggère les parcours suivants :

Profils	Modules recommandés				
	1	2	3	4	5
▪ Personnel d'organismes agréés Partie M/F	X	X			X
▪ Personnel d'organismes agréés Partie M/G (TAC et/ou CMPA)	X		X	X	X
▪ Personnel d'organismes agréés Partie M/G (autre)	X	X			X
▪ Personnel d'organismes agréés Partie 145 (non-TAC et non-CMPA)	X	X	(1)	(1)	X
▪ Propriétaire d'aéronef, Personnel d'Examen de Navigabilité indépendant et mécanicien indépendant	X	X			

(1) Les organismes agréés Partie 145 TAC et/ou CMPA sont encouragés à suivre les modules 3 et 4 car une approche similaire à la Partie-CAMO au niveau du système de gestion et de la surveillance par le risque sera mise en œuvre pour ces organismes dans les années à venir.

La date de clôture des inscriptions est fixée au lundi 16 mars à 15h.

Une fois l'inscription prise en compte, un lien par module sera envoyé par mail lundi 16 mars pour accéder à l'adresse URL de la plateforme.

PRE-REQUIS INFORMATIQUES

Pour pouvoir suivre le colloque en ligne, il faut disposer de l'environnement informatique suivant :

- Adobe Flash Player 11.2
- Connexion internet (idéalement filaire)
- Dispositif audio interne ou périphérique

Les usagers souhaitant transmettre une question peuvent :

- Envoyer un mail en amont du colloque à communication@osac.aero
- Utiliser l'outil de conversation instantanée (tchat) pendant le colloque. La question sera vue uniquement par le présentateur qui y répondra en direct ou ultérieurement sur le site d'OSAC.

A propos d'OSAC

OSAC, filiale du groupe Apave, est habilité par arrêté ministériel pour réaliser le contrôle technique de l'aviation civile. En tant que partie de l'Autorité, OSAC délivre, limite, suspend et retire les agrèments des organismes de production, de maintenance, de gestion du maintien de la navigabilité et de formation à la maintenance, émet les documents de navigabilité des aéronefs et les licences de mécanicien aéronautique.

Contacts Presse :

Nadia Robert
Secrétaire Générale
Tél : 01 41 46 10 73
nadia.robert@osac.aero

Sylvain de Buyser
Communication DSAC
Tél : 01 58 09 42 05
sylvain.de-buyser@aviation-civile.gouv.fr